

Formation pratique des élu(e)s du CSE - Entreprises de plus de 50 salariés

-Référence: **DTRS-8**

-Durée: **2 Jours (14 Heures)**

Les objectifs de la formation

- Maîtriser le fonctionnement et les attributions du CSE.
- Identifier les possibilités d'aménagement du CSE.
- Cerner les moyens des membres du CSE pour exercer leur mandat.

A qui s'adresse cette formation ?

POUR QUI :

- Cette formation s'adresse exclusivement aux membres du CSE. Les Présidents de CSE peuvent suivre la formation 'Présider et animer le CSE' (réf. 9039) .

Programme

- **En amont du présentiel**
 - Une video, un autodiagnostic.
- **5Maîtriser les règles de fonctionnement du CSE**
 - Composition du CSE, rôle et statut des membres.
 - Commissions obligatoires.
 - Règlement intérieur.
- **Cerner les moyens de fonctionnement du CSE**
 - Moyens budgétaires.
 - Règles Urssaf dans la gestion des activités sociales et culturelles.
 - Obligations comptables.
 - Moyens de fonctionnement.
 - Heures de délégation : partage, report, règles.
 - Responsabilité civile et pénale.

Programme

- Secret professionnel et confidentialité.
- Statut protecteur des élus.
- Délit d'entrave.
- **Préparer et organiser les réunions de CSE**
 - Cadre légal : réunion ordinaire et extraordinaire, convocation, ordre du jour, avis, PV.
 - Recours du CSE : expertis en droit d'alerte, refus d'avis, interruptions de séance, réunions exceptionnelles.
- **Après le présentiel, mise en œuvre en situation de travail**
 - Des conseils chaque semaine pendant semaines.
 - Pour en savoir plus sur les activités à distance Une vidéo 'Négociier gagnant-gagnant'.
 - Un
 - expert 'CHSCT : contribuer à la prévention des RPS' .



(+212) 5 22 27 99 01



(+212) 6 60 10 42 56



Contact@skills-group.com

Nous sommes à votre disposition :
De Lun - Ven 09h00-18h00 et Sam 09H00 – 13H00

Angle bd Abdelmoumen et rue Soumaya, Résidence Shehrazade 3, 7ème étage N° 30
Casablanca 20340, Maroc